

Conseil régional du Centre-Val de Loire Session du 24 février 2022

AMENDEMENT

déposé par le groupe Centre Démocrate, Républicain et Citoyen

Rapport 22.01.03 : Pacte régional pour répondre aux enjeux de santé publique en Centre-Val de Loire

La note rédigée par la Faculté de médecine de Tours, en date du 11 décembre 2021, nous indique que la région Centre-Val de Loire se classe en dernière position au niveau national en ce qui concerne la proportion d'étudiants en médecine faisant leur internat dans un établissement hospitalier de la région.

En effet, le taux est de 28% seulement d'étudiants à la Faculté de médecine de Tours qui effectuent leur internat dans un hôpital du Centre-Val de Loire, quand la moyenne nationale est à 47%.

Ce constat démontre clairement l'enjeu majeur de l'attractivité du territoire que ce soit au niveau de la formation en médecine qu'à celui de l'installation de nouveaux médecins.

Page 33 – III Délibératif

La Région s'engage:

Pour l'accroissement et la qualité des formations paramédicales

Nous proposons la modification du paragraphe suivant :

 En recherchant les améliorations concernant la prise en charge des frais de déplacements de l'ensemble des stagiaires

Par le paragraphe suivant :

• En instaurant un « Pass médical transport » assurant la gratuité des transports Rémi pour les étudiants effectuant leur internat dans un hôpital de la région.